



Avec Anne Hidalgo pour Paris : un an de promesses tenues

Anne Hidalgo et son équipe ont fait du respect de la parole donnée la feuille de route de leur action. Depuis un an, beaucoup d'engagements ont déjà été réalisés. D'ici 2020, 10 milliards d'euros seront investis pour les Parisiens, conformément au Plan d'investissement de la mandature.



Priorité au logement : 10 000 nouveaux logements par an

Depuis 2001, Paris a financé **70 000 logements sociaux** et au cours des 13 dernières années, la capitale a gagné quelque **121 000 habitants**. Mais l'offre reste très inférieure à la demande et nous avons fait du **logement une priorité de la mandature** en adoptant un plan volontariste :

- Paris a signé avec les acteurs publics et privés un pacte pour le **financement et la production de 10 000 logements par an**, dont **7 000 logements sociaux** chaque année, mieux équilibrés entre l'est et l'ouest. Une réforme de l'attribution des logements sociaux permet davantage de transparence, en adoptant un système de cotation par points.
- **200.000 m² de bureaux obsolètes** seront transformés en habitation. La RATP et la SNCF libèreront des terrains pour construire de nouveaux logements.
- Les **meublés touristiques** sont mieux contrôlés afin que leur développement ne nuise pas au logement des Parisiens.
- Dans le cadre de la transition écologique, Paris engage la **rénovation thermique de 1 000 bâtiments** parmi les plus énergivores.
- Le dispositif **Multiloc** incite les propriétaires à louer des appartements vacants afin de soutenir l'offre de logement destinée à la classe moyenne.



Lutte contre la pollution : sortir du diesel d'ici 2020

Anne Hidalgo et son équipe ont fait de la lutte contre la pollution de l'air une priorité de la mandature, car c'est un enjeu majeur de santé publique.

A Paris, le trafic routier est le principal émetteur de polluants atmosphériques. Si de nombreuses mesures ont été prises depuis 2001, Anne Hidalgo souhaite aujourd'hui aller plus loin et vite.

Le plan de lutte contre la pollution est à la fois progressif et incitatif. Il permet notamment :

- **la restriction de la circulation des véhicules polluants afin de faire de Paris une zone à basses émissions**. A terme, les véhicules les plus polluants seront interdits.
- **des aides financières pour les particuliers et les professionnels pour l'achat d'un véhicule propre**.
- **une aide financière pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique, Réductions sur l'abonnement à Autolib'** (également valable pour les jeunes de moins de 25 ans ayant eu leur permis depuis moins d'un an).
- le stationnement **en surface gratuit pour les véhicules électriques ou hybrides**.



Développer l'attractivité de Paris

Paris est la **3^{ème} ville la plus attractive économiquement au monde et la 1^{ère} pour le tourisme.**

Appel à projets innovants : pour encore renforcer son attractivité, pour créer davantage de dynamisme, d'emplois et d'innovations, Anne Hidalgo a lancé une consultation inédite concernant **23 sites parisiens**. Cette initiative est un succès puisque **815 équipes** du monde entier ont déposé un projet pour faire de **Paris la capitale mondiale de l'innovation architecturale, numérique ou encore artistique.**

La municipalité soutient par ailleurs de nombreux incubateurs pour développer la création dans le domaine du sport, du tourisme, des nouvelles technologies ou encore de la santé. La plateforme **My start up in Paris** regroupe déjà 3000 start-up et 36 incubateurs en Île-de-France.



Notre grande cause : prendre en charge les plus démunis

Parce que trop de personnes vivent aujourd'hui dans la rue ou dans une grande précarité, Paris a décrété **grande cause de la mandature la lutte contre la grande exclusion, la précarité et la misère.**

Une concertation avec tous les acteurs a abouti à un **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion**, plan d'action partenarial pour la période 2015-2020 comportant **106 engagements.**

Parmi les plus importants :

- Repérage des situations à risque pour **éviter les expulsions**
- **Relogement rapide** des femmes victimes de violence et des **familles avec enfants** hébergées à l'hôtel
- Coordination des **maraudes dans chaque arrondissement**, en prenant en compte les problématiques psychiatriques et de toxicomanie
- **Doublement** des restaurants solidaires et développement des **bagageries**
- Renforcement des **consultations médicales de rue** et des permanences juridiques
- Création de **haltes de nuit**, alternatives aux centres d'hébergement classique
- Accompagnement durable vers l'**emploi** des personnes les plus fragiles



Budget participatif : c'est vous qui décidez

Lancé en juillet dernier, le budget participatif constitue une **innovation démocratique** majeure, d'une ampleur inédite : les Parisiennes et les Parisiens sont invités à se prononcer directement sur **l'affectation de 5% du budget** d'investissement de la Ville, soit **480 millions d'euros** sur l'ensemble de la mandature.

Pour la première édition en 2014, plus de **40 000 votants** ont sélectionné 9 projets dont la création de potagers dans les écoles, l'installation d'œuvres d'art dans les rues ou d'équipements sportifs en accès libre.

En 2015, chaque Parisien peut proposer directement ses idées pour Paris. Plus de **5 000 projets ont été déposés**, confirmant le succès populaire de l'opération. En septembre prochain, vous pourrez toutes et tous voter pour les projets retenus sur le site **www.budgetparticipatif.paris.fr**

Pour nous contacter

PS Paris • Tél 01 42 80 64 40 • federation@ps-paris.org • www.ps-paris.org

